

Rapport annuel

2010-2011



Textes : Membres du conseil de direction
Directions d'établissements

Révision linguistique : Lalina Fournier
Conseillère pédagogique en français

Réalisation : Suzanne Leclerc
Agente de bureau classe principale
Commission scolaire de Portneuf



Imprimé sur du papier recyclé
constitué de fibres postconsommation





Sommaire

Rapport annuel 2010-2011

| | |
|--|----|
| Sommaire | 1 |
| Message du président et du directeur général | 2 |
| Gouvernance..... | 3 |
| Profil, vision, mission, valeurs | 5 |
| Convention de partenariat | 7 |
| Secrétariat général..... | 14 |
| Protecteur de l'élève..... | 16 |
| Rapport financier au 30 juin 2011 | 18 |
| Volet culturel..... | 19 |
| Siège social..... | 21 |
| Répertoire | |
| • Écoles primaires | 22 |
| • Écoles secondaires..... | 23 |
| • Centre de formation générale aux adultes et professionnelle de la Croisée | 23 |
| • Établissement pénitentiaire | 23 |
| • Services de garde..... | 24 |
| En reconnaissance..... | 25 |



Message du président et du directeur général



Une autre année de fébrilité!

Le réseau de l'éducation a régulièrement fait la une des quotidiens québécois en 2010-2011. Le rapport du vérificateur général du Québec, à la suite d'une analyse effectuée auprès de cinq commissions scolaires, a mis en évidence certains questionnements en lien, notamment, avec les dépenses de publicité et les frais administratifs. Il n'en fallait pas plus pour donner naissance au projet de loi 100, devenu par la suite la loi 20 : *Loi mettant en œuvre certaines dispositions du discours sur le budget du 30 mars 2010 et visant le retour à l'équilibre budgétaire en 2013-2014 et la réduction de la dette*. Pourtant, nous venions de signer une première *Convention de partenariat* avec le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, dans laquelle les deux parties s'étaient entendues sur les paramètres de mise en œuvre du *Plan stratégique de la Commission scolaire*. Nous espérions un peu de stabilité, condition essentielle à l'apprentissage d'un nouveau mode de gouvernance, maintenant connu sous le vocable de « gestion axée sur les résultats ». Mais il en fut autrement. Nous avons dû adopter un plan de réduction de la taille des effectifs ainsi que des mesures visant à diminuer de 10 % nos frais administratifs, incluant une coupure de 25 % de nos dépenses de publicité. Pour une commission scolaire de notre taille, il s'agissait d'un défi considérable. Nous y sommes parvenus grâce à un appui indéfectible de l'ensemble du personnel.

En ce qui concerne la politique interne, la Commission scolaire de Portneuf a adopté ou modifié quelques politiques. Il suffit de penser à la politique linguistique, à la politique de gestion documentaire et à la politique des services de garde. Dans son milieu, la Commission scolaire est heureuse de poursuivre sa collaboration harmonieuse avec ses partenaires municipaux. Ainsi, nous avons signé un nouveau *Protocole d'entente d'échange de biens et services* avec la ville de Pont-Rouge, nous avons cédé une parcelle de terrain à la municipalité de Saint-Casimir pour faciliter leur projet de construction d'une résidence pour personnes âgées et nous avons conclu une entente de cinq ans avec la ville de Donnacona afin de permettre la réfection majeure de la bibliothèque scolaire-municipale installée à l'école secondaire de Donnacona.

Sur le plan organisationnel, la Commission scolaire s'est donné une nouvelle perspective quant à la longueur des mandats des directions d'établissement qui ne devrait plus excéder sept ans. Quant au volet de la mobilité interne, six cadres se sont vu confier de nouvelles responsabilités. La Commission scolaire a bonifié son offre de services dans le secteur ouest du territoire et a ouvert un point de service de la formation générale aux adultes à Saint-Casimir en utilisant les locaux disponibles de l'école primaire du Bateau-Blanc. Le projet fut rendu possible grâce à un partenariat efficace entre le Centre local d'emploi, l'Approche territoriale intégrée du Centre local de développement de Portneuf, les membres du conseil d'établissement de l'école primaire, le tout sous le leadership de la direction du Centre de la Croisée.


Sur le plan administratif, la Commission scolaire a renouvelé son entente de production du matériel pédagogique de la Collection Tardivel avec Imprimerie Germain inc. pour une période de quatre ans. De plus, les opérations de la cafétéria de l'école secondaire de Saint-Marc ont été confiées à Aliments Portneuf de Saint-Marc-des-Carières. De son côté, le conseil des commissaires a accepté de participer de nouveau à l'*Entente spécifique sur la persévérance et la réussite scolaires*, négociée par la Conférence régionale des élus de la région de la Capitale-Nationale pour une période de cinq ans.

Nos attentes envers le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, elles, se résument à la demande d'ajout d'espace effectuée en juin 2011, visant à doter la ville de Pont-Rouge d'une nouvelle école primaire étant donné que la croissance de la clientèle scolaire de ce secteur déborde largement notre capacité d'accueil pour la rentrée de 2013-2014. Il s'agit de notre dossier prioritaire sur le plan des infrastructures.

Dans les pages qui suivent, nous rendrons compte de la réussite des élèves par le biais de la *Convention de partenariat*. Cette nouvelle façon de faire répond aux récentes exigences du ministère. Nous tenons spécialement à féliciter les élèves pour leurs succès et à remercier l'ensemble des membres du personnel pour leur généreuse contribution à la réussite du plus grand nombre. Sans votre engagement professionnel, rien de cela n'aurait été possible. En terminant, nous tenons à remercier les commissaires pour leur collaboration à la bonne marche de l'organisation.

Voilà donc une autre année bien remplie.


Serge Tremblay
Président


Jean-Pierre Soucy
Directeur général

La gouvernance



Serge Tremblay*
Président du conseil
des commissaires
Président du comité exécutif
Circonscription 14
Ville de Neuville
(secteur centre)



Monique Germain
Circonscription 1
Municipalité
Lac Sergent et
Ville de St-Raymond
(secteur nord)



Lola Bergeron
Circonscription 2
Ville de St-Raymond
(secteur Bourg-Louis)



Roger B. Plamondon
Circonscription 3
Ville de St-Raymond
(secteur centre)



Lise Trudel
Circonscription 4
Rivière-à-Pierre,
St-Léonard,
St-Christine-
d'Auvergne et
Ville de St-Raymond
(secteur ouest)



Chrystiane Bourré
Circonscription 5
St-Ubalde, St-Casimir
et St-Thuribe



Claire Dussault*
Circonscription 6
St-Marc-des-Carrières
(secteur centre)



Lisette Gagnon-Perron
Circonscription 7
St-Alban, St-Gilbert,
St-Marc-des-Carrières
(secteur nord)



Isabelle Mainguy*
Circonscription 8
Deschambault-
Grondines, St-Marc-
des-Carrières
(secteur 2^e et 3^e rang)



Monique Tardif
Circonscription 9
Ville de Portneuf



Yves Walsh
Circonscription 10
Ville de St-Basile



Marie-Claude Deschênes
Circonscription 11
Ville de Cap-Santé



Johanne Minville*
Circonscription 12
Ville de Donnacona
(secteur rue de l'Église)
Ville de Neuville
(secteur 2^e rang)



Janine G. Leclerc
Circonscription 13
Ville de Donnacona
(secteur du Plateau)



Lina Moisan
Circonscription 15
Ville de Pont-Rouge
(secteur des Rapides
et Grand-Capsa)



Natalie Roy*
Circonscription 16
Ville de Pont-Rouge
(Bocage et Petit-Capsa)
Ville de Neuville
(secteur des Bosquets)



Josée Savard
Circonscription 17
Ville de Pont-Rouge
(secteur nord et ouest)



Yves Turcotte*
Commissaire-parent
ordre primaire



Johanne Martin
Commissaire-parent
ordre secondaire

* Membre du comité exécutif

La gouvernance

LE CONSEIL DES COMMISSAIRES ET LE COMITÉ EXÉCUTIF

La Commission scolaire est administrée par un conseil des commissaires composé des personnes suivantes :

- dix-sept (17) commissaires élus ou nommés en application de la *Loi sur les élections scolaires* (chapitre E-2.3);
- deux (2) commissaires représentants du comité de parents, l'un choisi parmi les représentants des écoles qui dispensent l'ordre d'enseignement primaire et l'autre parmi ceux de l'ordre secondaire, élus en application de la *Loi sur l'instruction publique*.

En vertu de l'article 176.1 de la *Loi sur l'instruction publique*, les membres du conseil des commissaires exercent leurs fonctions et pouvoirs dans une perspective d'amélioration des services éducatifs prévus par la présente loi et par les régimes pédagogiques établis par le gouvernement. À cette fin, les membres du conseil des commissaires ont notamment pour rôle :

- dans le cadre de leur participation à la définition des orientations et des priorités de la Commission scolaire, d'informer le conseil des commissaires des besoins et des attentes de la population de leur circonscription ou de leur milieu;
- de veiller à la pertinence et à la qualité des services éducatifs offerts par la Commission scolaire;
- de s'assurer de la gestion efficace et efficiente des ressources humaines, matérielles et financières dont dispose la Commission scolaire;
- d'exécuter tout mandat que leur confie le conseil des commissaires, sur la proposition du président, visant à informer les membres de ce conseil sur toute question particulière.

CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES COMMISSAIRES

Les activités du conseil des commissaires sont régies par la loi et leurs membres doivent respecter un code d'éthique et de déontologie. Le document peut être consulté sur le portail Internet de la Commission scolaire de Portneuf au www.csportneuf.qc.ca (*La Commission/Son organisation politique/Comités politiques/Conseil des commissaires*).

COMITÉS (LIP ARTICLE 193.1)

Comité de gouvernance et d'éthique

Le comité de gouvernance et d'éthique fut mandaté pour procéder à la sélection du commissaire à la circonscription n° 1 pour le secteur de Saint-Raymond selon le processus de comblement de poste adopté le 24 novembre 2010 par le conseil des commissaires.

Comité de vérification

Le comité de vérification s'est réuni pour procéder à la présélection de professionnels (architectes, ingénieurs en structure, ingénieurs en mécanique) pour un mandat de trois ans.

Le comité de vérification a procédé à l'appel d'offres pour la vérification externe, a rencontré le vérificateur pour le mandat de vérification et a reçu le rapport de vérification.

Comité des ressources humaines

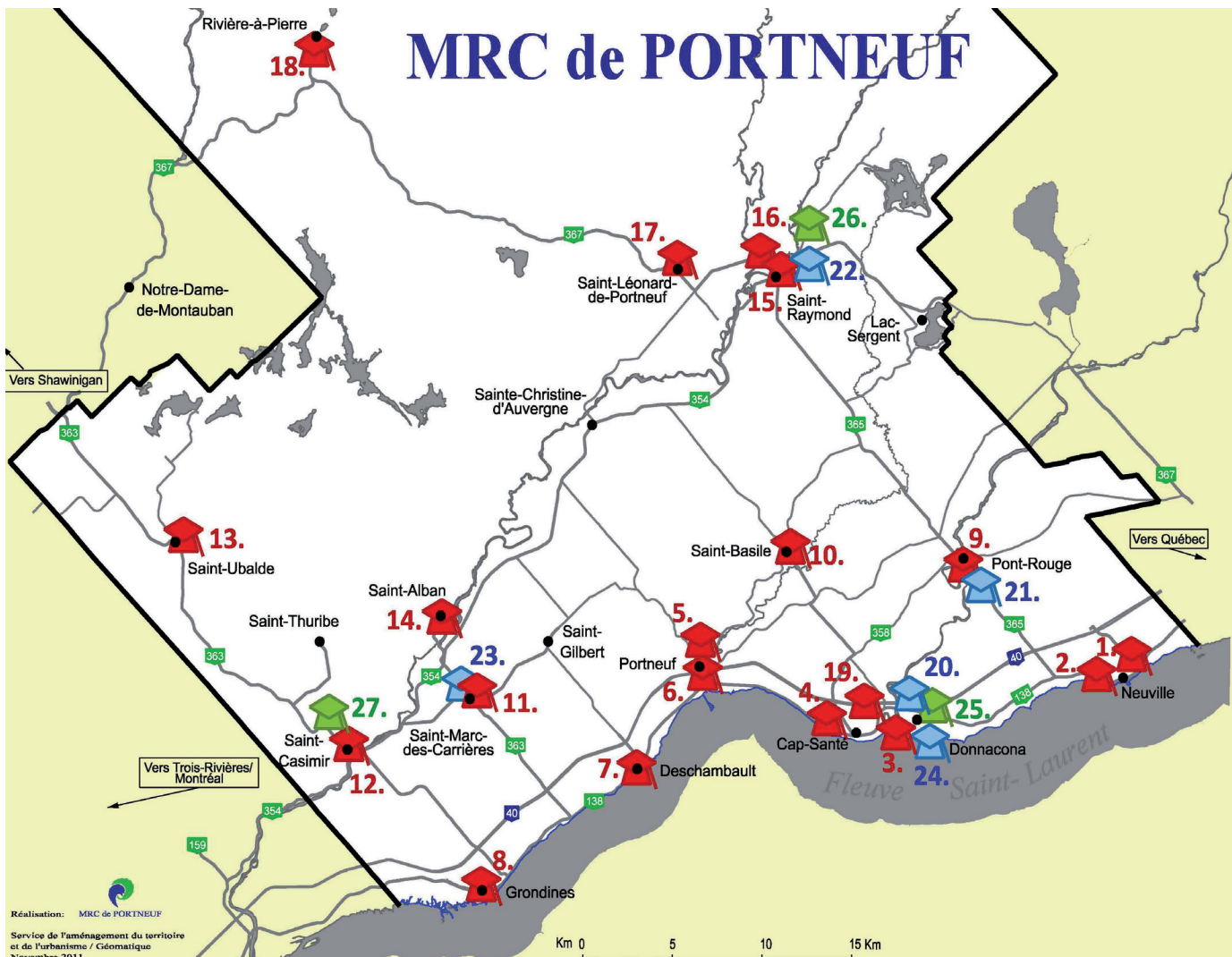
Le comité s'est réuni à deux reprises au cours de l'année scolaire 2010-2011. Lors de la première rencontre ont été discutées les principales modifications concernant les nouvelles conventions collectives des enseignants, des professionnels et du personnel de soutien. Il fut également question des modifications au régime de retraite (RREGOP), des paramètres salariaux et de l'entente sur le retrait préventif concernant tous les corps d'emploi.

Lors de notre deuxième rencontre, nous avons abordé les plans d'effectifs du personnel cadre des services ainsi que des directions d'établissement. De plus, le directeur du Service des ressources humaines a présenté les critères de répartition des ressources professionnelles et du personnel de soutien pour l'année scolaire 2011-2012.

Pour terminer, le processus de sélection des candidats pour le plan de relève à la direction d'établissement a été présenté à tous les membres du comité.



Son profil



Écoles primaires



1. École des Bourdons, Neuville
2. École Courval, Neuville
3. École de la Saumonière, Donnacona
4. École du Bon-Pasteur, Cap-Santé
5. École des Sentiers, Portneuf
6. École de la Riveraine, Portneuf
7. École du Phare, Deschambault-Grondines, secteur Deschambault
8. École Saint-Charles-de-Grondines, Deschambault-Grondines, secteur Grondines
9. École du Perce-Neige, Pont-Rouge
10. École des Trois-Sources, Saint-Basile
11. École Sainte-Marie, Saint-Marc-des-Carrières
12. École du Bateau-Blanc, Saint-Casimir
13. École de la Morelle, Saint-Ubalde
14. École du Goéland, Saint-Alban
15. École Marguerite-D'Youville, Saint-Raymond
16. École Saint-Joseph, Saint-Raymond
17. École Marie-du-Saint-Sacrement, Saint-Léonard-de-Portneuf
18. École Saint-Cœur-de-Marie, Rivière-à-Pierre
19. Portneuf elementary school, Cap-Santé *

Écoles secondaires



20. École secondaire de Donnacona, Donnacona
21. École secondaire Saint-Charles, Pont-Rouge
22. École secondaire Louis-Jobin, Saint-Raymond
23. École secondaire de Saint-Marc, Saint-Marc-des-Carrières
24. École alternative du Relais, Donnacona

Éducation aux adultes



Centre de formation de la Croisée

25. FP et FGA, Donnacona
26. FP et FGA, Saint-Raymond
27. FGA, Saint-Casimir

FP: Formation professionnelle
FGA: Formation générale aux adultes

CADRE GÉOGRAPHIQUE

Notre organisation est née de la fusion de trois commissions scolaires locales et d'une commission scolaire régionale. Situé sur la rive nord du fleuve Saint-Laurent, entre les deux pôles urbains que sont la communauté métropolitaine de Québec à l'est et la ville de Trois-Rivières à l'ouest, notre territoire se juxtapose parfaitement à celui de la MRC de Portneuf et couvre une superficie de 4 095 km². En tout, 48 686 résidents habitent les dix-huit municipalités couvertes par notre commission scolaire.

* Central Quebec School Board

Son profil

CLIENTÈLE

La Commission scolaire de Portneuf accueille une clientèle de 6 473 élèves. Elle met à la disposition des citoyens un réseau de 21 établissements : 15 écoles primaires, 5 écoles secondaires et un centre de formation professionnelle et d'éducation des adultes (offrant trois points de service : Donnacona, Saint-Raymond et Saint-Casimir). Le siège social se situe à Donnacona.

EMPLOYÉS

La Commission scolaire de Portneuf est une actrice majeure du développement socioéconomique de son milieu. Elle compte plus de 810 employés répartis dans les fonctions suivantes: personnel de soutien, personnel enseignant, personnel professionnel non enseignant et personnel d'encadrement, ce qui en fait l'un des plus importants employeurs de la région de Portneuf.

BUDGET ANNUEL

En 2010-2011, un budget total de fonctionnement de quelque 66 millions de dollars permet à la Commission scolaire de Portneuf d'offrir des services à sa population. Environ 12 % de ses revenus proviennent de la taxe scolaire et de la péréquation.

Sa vision

❖ Réussir...

Ses valeurs

❖ Confiance
Responsabilisation
Entraide

TRANSPORT SCOLAIRE

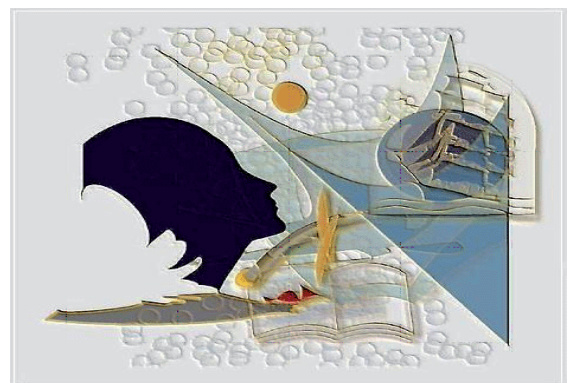
Pour l'année scolaire 2010-2011, le transport a disposé d'un budget de plus de 5,3 millions de dollars. Quotidiennement, les autobus ont parcouru plus de 9 100 km afin d'offrir le service à environ 4 218 élèves des secteurs primaire, secondaire et adulte (1 311 élèves ont utilisé le transport du midi). Aussi, plus de 36 élèves ont été transportés quotidiennement dans les établissements scolaires de la région de Québec, par exemple le Centre psychopédagogique, l'école Madeleine-Bergeron, l'école St-Michel (secteur autisme), etc. De plus, nous avons offert le service du transport pour 37 élèves anglophones de la « Central Quebec School Board » qui habitent sur le territoire de Portneuf.

Par ce service, la Commission scolaire a contribué à offrir de l'emploi à 80 conductrices et conducteurs provenant de 10 compagnies de transport scolaire. Au cours de l'année, nous avons complété la vérification des antécédents judiciaires des conducteurs.

Sa mission

« La commission scolaire a pour mission d'organiser, au bénéfice des personnes relevant de sa compétence, les services éducatifs prévus par la présente loi et par les régimes pédagogiques établis par le gouvernement.

La commission scolaire a également pour mission de promouvoir et valoriser l'éducation publique sur son territoire, de veiller à la qualité des services éducatifs et à la réussite des élèves en vue de l'atteinte d'un plus haut niveau de scolarisation et de qualification de la population et de contribuer, dans la mesure prévue par la loi, au développement social, culturel et économique de sa région. » (Article 207.1 LIP)



Convention de partenariat 2010-2012

But 1

Augmentation de la diplomation et de la qualification avant l'âge de 20 ans

Premier objectif mesurable

D'ici 2012, augmenter de 3 % la diplomation et la qualification des élèves de 20 ans et moins.

| Situation de départ | | Situation actuelle | | Situation (Convention) | Cible |
|---------------------|------|--------------------|------|------------------------|-----------|
| Juin 2010 | | Juin 2011 | | Juin 2012 | Juin 2020 |
| 72 % | | 76 % | | 75 % | 83 % |
| Filles : | 78 % | Filles : | 80 % | | |
| Garçons : | 66 % | Garçons : | 71 % | | |

Évaluation globale de la situation : zone de satisfaction

La formation en lien avec les disciplines ciblées et l'accompagnement des enseignants concernés ont été au cœur des priorités du but 1.

Pour l'indicateur interne 1.1.1 : Le taux trimestriel de réussite des élèves de 3^e et de 4^e secondaire pour le français, la mathématique et l'univers social :

3^e secondaire

| Situation de départ | | Situation actuelle | |
|---------------------|------|--------------------|------|
| Juin 2010 | | Juin 2011 | |
| Mathématique : | 87 % | Mathématique : | 86 % |
| Français : | 92 % | Français : | 96 % |
| Univers social : | 87 % | Univers social : | 87 % |

Légende

SA Satisfaction
SU Sous surveillance
CR Critique

Pour ces disciplines :

- huit formations offertes par la Commission scolaire ont été prodiguées en lien avec cet indicateur.

4^e secondaire

| Situation de départ | | Situation actuelle | |
|---------------------|------|--------------------|------|
| Juin 2010 | | Juin 2011 | |
| Mathématique CST : | 82 % | Mathématique CST : | 86 % |
| Mathématique SN : | 78 % | Mathématique SN : | 86 % |
| Mathématique TS : | 93 % | Mathématique TS : | 93 % |
| Français : | 88 % | Français : | 90 % |
| Univers social : | 85 % | Univers social : | 91 % |



Les taux de réussite se sont maintenus, voire ils ont augmenté. Dans les moyens mis en place, la régularité des prises de résultats (données trimestrielles) nous permet de connaître régulièrement la situation des élèves et de cibler avec les enseignants les notions à prioriser.

Pour ces disciplines :

- cinq développements pédagogiques organisés par la Commission scolaire ont permis d'outiller les enseignants et de créer du matériel pédagogique;
- trois projets financés par le fonds de développement pédagogique coopératif ont été réalisés en partenariat avec d'autres commissions scolaires de la région.

Pour l'indicateur interne 1.1.2 : Le taux annuel de réussite en mathématique des élèves de la 2^e année et de la 4^e année du primaire :

- deux formations offertes par la Commission scolaire ont été prodiguées en lien avec cet indicateur;
- deux projets de développements pédagogiques organisés par la Commission scolaire ont été réalisés;
- un projet de fonds de développement pédagogique coopératif a été réalisé.

2^e année

| Situation de départ | | Situation actuelle | |
|---------------------|------|--------------------|------|
| Juin 2010 | | Juin 2011 | |
| Mathématique : | 91 % | Mathématique : | 94 % |



4^e année

| Situation de départ | | Situation actuelle | |
|---------------------|------|--------------------|------|
| Juin 2010 | | Juin 2011 | |
| Mathématique : | 89 % | Mathématique : | 93 % |

Plusieurs accompagnements individuels ou en sous-groupes ont été effectués afin de soutenir les enseignants en lien avec des connaissances didactiques et des situations-problèmes spécifiques à chacune des années ciblées.

Deuxième objectif mesurable

D'ici 2012, réduire à 87 le nombre d'élèves sortis sans diplôme ou sans qualification.

| Situation de départ | | Situation actuelle | | Situation (Convention) | | Cible | |
|----------------------|-----------|----------------------|-----------|------------------------|-----------|-----------------------|--|
| Juin 2010 | | Juin 2011 | | Juin 2012 | | Juin 2020 | |
| <i>Décrocheurs :</i> | 93 | <i>Décrocheurs :</i> | 66 | <i>Décrocheurs :</i> | 87 | 63 décrocheurs | |
| Garçons : | 62 | Garçons : | 35 | | | | |
| Filles : | 31 | Filles : | 31 | | | | |

Évaluation globale de la situation : zone de satisfaction

Pour l'indicateur interne 1.2.1 : Le nombre mensuel d'élèves du 2^e cycle du secondaire qui quittent les établissements scolaires :

- la Commission scolaire a mis sur pied un comité de relance. Ce comité a permis, mensuellement, d'effectuer une gestion efficace des départs et de limiter des abandons des élèves.

| | | |
|---|-----|----------------------------------|
| Nombre de rencontres du comité : | 9 | |
| Nombre de dossiers traités : | 154 | (97 départs et 57 déménagements) |
| Nombre d'élèves récupérés dans le réseau scolaire : | 25 | |

Pour l'indicateur interne 1.2.2 : Le nombre mensuel d'élèves qui s'absentent dans les établissements secondaires :

- la Commission scolaire a mis sur pied un comité ad hoc sur l'absentéisme au secondaire. Ce comité s'est doté de définitions communes de l'absentéisme et de ses facteurs de risque ainsi que de stratégies reconnues efficaces basées sur les recherches, et ce, dans un objectif d'augmenter l'assiduité des élèves.

| | |
|----------------------------------|--|
| Nombre de rencontres du comité : | 2 |
| Présentation des travaux : | 1 capsule d'information lors du conseil des activités éducatives |

Pour l'indicateur interne 1.3.1 : Le pourcentage des enseignants du préscolaire qui ont suivi la formation pour actualiser la conscience phonologique :

- la Commission poursuit ses activités de prévention en formant et en accompagnant les intervenants concernés.

| | |
|--|-----------|
| Nombre de formations offertes par la Commission scolaire en lien avec cet indicateur : | 3 |
| Nombre de titulaires du préscolaire qui ont suivi la formation en 2009-2010 : | 3 (10 %) |
| Nombre de titulaires du préscolaire qui ont suivi la formation en 2010-2011 : | 28 (90 %) |
| Nombre d'intervenants qui ont suivi la formation : | 10 |
| Nombre de trousseaux pédagogiques achetées par la Commission scolaire : | 19 |

Le comité prévu pour cet indicateur interne (comité passage préscolaire–primaire) ne s'est pas mis en place. Le départ en cours d'année de la responsable de ce dossier explique cette situation.



Augmentation de la maîtrise de la langue française

Premier objectif mesurable

D'ici 2012, augmenter de 1 % les résultats obtenus en juin 2010 en lecture et en écriture, des élèves de la 2^e année et de la 4^e année du primaire.

Pour l'indicateur général 2.1 : La moyenne commission scolaire des résultats obtenus en juin à l'épreuve commission scolaire en lecture en 2^e année et à l'épreuve ministérielle d'écriture en 4^e année :

| Situation de départ | | Cible | |
|---------------------------------|------|---------------------------------|------|
| Juin 2011* | | Juin 2012 | |
| 2 ^e année lecture : | 72 % | 2 ^e année lecture : | 73 % |
| 2 ^e année écriture : | 78 % | 2 ^e année écriture : | 79 % |
| 4 ^e année lecture : | 77 % | 4 ^e année lecture : | 78 % |
| 4 ^e année écriture : | 79 % | 4 ^e année écriture : | 80 % |

Évaluation globale de la situation : 2^e année - zone de surveillance
4^e année - zone de surveillance

* Pour cet indicateur, la situation de départ a été modifiée (juin 2011 au lieu de juin 2010), car l'échantillonnage des épreuves de juin 2010 n'était pas en nombre significatif pour donner un portrait représentatif de la situation.



Pour les mêmes raisons, l'indicateur interne 2.1.1 « Le pourcentage d'élèves qui augmentent leurs résultats en lecture et en écriture en 2^e année et en 4^e année du primaire entre juin 2010 et juin 2012 », n'a également pas pu être mesuré.

Pour cet indicateur :

| | |
|--|---|
| Nombre de formations offertes par la Commission scolaire : | 7 |
| Nombre de développements pédagogiques actualisés : | 1 |

Deuxième objectif mesurable

D'ici 2012, augmenter de 1 % les résultats obtenus en juin 2010 en lecture et en écriture des élèves de la 2^e année du secondaire.

Pour l'indicateur général 2.2 : La moyenne des résultats obtenus à l'épreuve commission scolaire de lecture en 2^e année du secondaire et à l'épreuve ministérielle d'écriture en 2^e année du secondaire :

| Situation de départ | | Situation actuelle | | Cible |
|--------------------------------------|-------|--------------------------------------|------|----------------|
| Juin 2010 (TR)* | | Juin 2011 (M)* | | Juin 2012 (M)* |
| 2 ^e secondaire lecture : | 84 %* | 2 ^e secondaire lecture : | 69% | 70 % |
| 2 ^e secondaire écriture : | 75 % | 2 ^e secondaire écriture : | 68 % | 69 % |

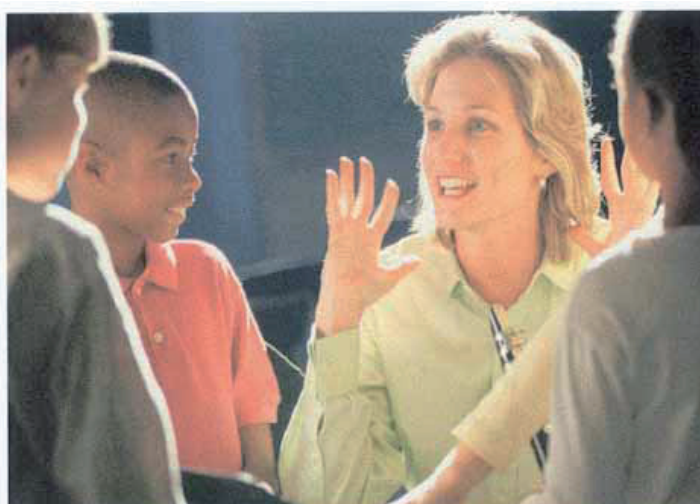
* Le pourcentage indiqué représente un taux de réussite (TR) et non la moyenne (M) des résultats. Il faut donc partir de la situation de juin 2011 afin d'assurer la cohérence de notre indicateur versus la cible visée en juin 2012. Pour cette raison, l'indicateur interne 2.2.1 « Le pourcentage d'élèves qui augmentent leurs résultats en lecture et en écriture en 2^e année du secondaire » n'a pas pu être mesuré.

Évaluation globale de la situation : zone de surveillance

Pour cet indicateur :

| | |
|--|---|
| Nombre de formations offertes par la Commission scolaire ** : | 3 |
| Nombre de développements pédagogiques : | 1 |
| Nombre de projets issus du fonds de développement pédagogique coopératif : | 1 |

** Il est à noter que la Commission scolaire a offert à 27 enseignants du secondaire une formation de 30 heures, dispensée en soirée, sur l'enseignement stratégique de la grammaire nouvelle. Le matériel pédagogique requis (document de référence) a également été offert à tous ces enseignants.



But 3

Amélioration de la réussite et de la persévérance scolaires chez certains groupes d'élèves dont les élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation et d'apprentissage

Premier objectif mesurable

D'ici 2012, augmenter de 1 % la persévérance scolaire des élèves qui ont un plan d'intervention.

| Situation de départ | Situation actuelle | Cible |
|---|---|----------|
| Jun 2009 | Jun 2011 | Jun 2012 |
| 95,27 % des élèves ayant un plan d'intervention en 2008-2009 ont persévéré en septembre 2009 | 97,49 % des élèves ayant un plan d'intervention en 2010-2011 ont persévéré en septembre 2011 | 96,27 % |

Évaluation globale de la situation : zone de satisfaction

La formation sur la différenciation pédagogique et l'accompagnement des intervenants ont été priorisés pendant l'année scolaire 2010-2011 pour soutenir le but 3.

Pour l'indicateur interne 3.1.1 : Le taux trimestriel de réussite en français, en mathématique et en univers social des élèves de la 3^e année et de la 4^e année du secondaire ayant un plan d'intervention :

- sept formations offertes par la Commission scolaire sur la différenciation pédagogique ont été prodiguées aux différents intervenants qui travaillent auprès des élèves HDAA.

3^e secondaire

| Situation actuelle | |
|--------------------|------|
| Jun 2011 | |
| Mathématique : | 72 % |
| Français : | 92 % |
| Univers social : | 74 % |

4^e secondaire

| Situation actuelle | |
|--------------------|-------|
| Jun 2011 | |
| Mathématique CST : | 69 % |
| Mathématique SN : | 85 % |
| Mathématique TS : | 100 % |
| Français : | 75 % |
| Univers social : | 65 % |



Pour l'indicateur interne 3.1.2 : Le taux annuel de réussite en mathématique des élèves de la 2^e année et de la 4^e année du primaire qui ont un plan d'intervention :

- deux formations offertes par la Commission scolaire ont été prodiguées aux orthopédagogues;
- des jeux mathématiques SIAA (stratégie d'information Agir autrement) ont été élaborés.

2^e année

| Situation actuelle | |
|--------------------|------|
| Juin 2011 | |
| Mathématique : | 79 % |

4^e année

| Situation actuelle | |
|--------------------|------|
| Juin 2011 | |
| Mathématique : | 72 % |



Pour l'indicateur interne 3.1.3 : Le taux annuel de réussite en lecture et en écriture des élèves de la 2^e année et de la 4^e année du primaire qui ont un plan d'intervention :

- deux journées de formations offertes par la Commission scolaire ont été prodiguées aux orthopédagogues sur le niveau 1 du modèle RTI (Response to intervention);
- deux projets de développement pédagogique ont été réalisés en lien avec le modèle RTI.

| Situation de départ | | Situation actuelle | |
|---------------------------------|------|---------------------------------|------|
| Juin 2010 | | Juin 2011 | |
| 2 ^e année lecture : | 77 % | 2 ^e année lecture : | 77 % |
| 2 ^e année écriture : | 80 % | 2 ^e année écriture : | 77 % |
| 4 ^e année lecture : | 78 % | 4 ^e année lecture : | 75 % |
| 4 ^e année écriture : | 67 % | 4 ^e année écriture : | 83 % |

Pour l'indicateur interne 3.1.4 : Le pourcentage d'élèves ayant besoin d'un plan d'intervention :

| Situation de départ | Situation actuelle |
|---------------------|--------------------|
| Juin 2010 | Juin 2011 |
| 27 % | 28 % |

Un document appelé *La Passerelle* a été élaboré par le comité de concertation « Passage 4-5 ans » afin de recueillir et de consigner les informations pertinentes des élèves qui ont besoin d'un plan d'intervention dès le début du préscolaire.

Les plans d'intervention des élèves sont transférés lors d'un changement d'école, du passage primaire-secondaire ou du passage FGJ (Formation générale des jeunes) vers la FGA (Formation générale des adultes) ou FP (Formation professionnelle).

Deux formations ont été offertes à l'ensemble des gestionnaires de la Commission scolaire sur la gestion des plans d'intervention.

But 4

Amélioration de l'environnement sain et sécuritaire

Premier objectif mesurable

D'ici 2012, augmenter à 100 % le nombre d'établissements dont tous les référentiels de la stratégie locale d'intervention sont présents.

| Situation de départ | Situation | | Situation | | Situation (Convention) |
|---------------------|-----------|-------------|-----------|-------------|------------------------|
| Juin 2010 | Juin 2010 | | Juin 2011 | | Juin 2012 |
| R1 Politique | 4/21 | 19 % | 13/21 | 62 % | 100 % |
| R2 Code de vie | 15/21 | 71 % | 18/21 | 86 % | |
| R3 Surveillance | 2/21 | 10 % | 12/21 | 57 % | |
| R4 Sécurité | 12/21 | 57 % | 17/21 | 81 % | |
| R5 Protocole | 0/21 | 0 % | 5/21 | 24 % | |
| R6 Consignation | 3/21 | 14 % | 11/21 | 52 % | |
| R7 PRES | 15/21 | 71 % | 19/21 | 90 % | |
| | | 35 % | | 65 % | |

Évaluation globale de la situation : zone de satisfaction

Quatre ateliers sur les référentiels de la stratégie locale d'intervention en prévention et en traitement de la violence ainsi qu'une formation sur la gestion de crise ont été offertes aux directions d'école.

Il y a eu l'accompagnement de trois équipes-école sur la surveillance stratégique. Un cadre de référence sur les mesures contraignantes a été élaboré. Une formation sur l'intervention non violente en situation de crise a été offerte aux intervenants de sept classes des services régionaux.

But 5

Augmentation du nombre d'élèves de moins de 20 ans en formation professionnelle

Premier objectif mesurable

D'ici 2012, augmenter de 8 le nombre d'élèves de moins de 20 ans inscrits pour la première fois en formation professionnelle.

| Situation de départ | Situation actuelle | Cible |
|---------------------|--------------------|-----------|
| Juin 2010 | Juin 2011 | Juin 2012 |
| 55 élèves | 95 élèves | 63 élèves |

Évaluation globale de la situation : zone de satisfaction

L'inscription des élèves en formation professionnelle a connu une hausse de 46 élèves depuis la dernière année. Les moins de 20 ans représentent 30 % des élèves inscrits pour la première fois en formation professionnelle.

À ce total de 95 élèves, nous pouvons ajouter, pour 2010-2011, sept élèves en provenance de Portneuf inscrits au programme « Santé, assistance et soins infirmiers », offert en entente avec la Commission scolaire des Premières-Seigneuries.

Secrétariat général

NOS EFFECTIFS SCOLAIRES

Pour l'année scolaire 2010-2011, la clientèle scolaire inscrite dans nos établissements était de 6 473 élèves. Parmi celle-ci, on retrouve :

- 165 élèves au service des 4 ans
- 385 élèves au préscolaire
- 2427 élèves au primaire
- 2366 élèves au secondaire
- 748 élèves (151 ETP) en FGA *
- 382 élèves (245 ETP) en FP*

Quatre (4) enfants du territoire de Portneuf ont été scolarisés à la maison.

* Les Services d'accueil référence, conseil et accompagnement (SARCA) ont traité 410 demandes.



Monique Delisle
Secrétaire générale

LES DEMANDES REÇUES PAR LE SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

NOMBRE DE DEMANDES DE RÉVISION DE DÉCISION 2010-2011

Nous avons reçu trois (3) demandes de révision de décision pour lesquelles une entente est intervenue au niveau administratif pour chacun des dossiers.

Deux demandes de révision ont été référées au protecteur de l'élève et une entente est intervenue au niveau administratif pour chacune d'entre elles.

NOMBRE DE PLAINTES 2010-2011

Nous avons reçu 36 plaintes qui ont été traitées par la secrétaire générale avec la collaboration des différents services et directions d'école.

La secrétaire générale a référé une (1) plainte au protecteur de l'élève.

NOMBRE DE DEMANDES D'EXEMPTION DU COURS ECR (Éthique et culture religieuse)

Aucune.

NOMBRE DE DÉROGATIONS À LA FRÉQUENTATION SCOLAIRE

Aucune.

NOMBRE DE DEMANDES EN VERTU DE LA LOI SUR L'ACCÈS AUX DOCUMENTS DES ORGANISMES ET SUR LA PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

Nous avons reçu et traité neuf demandes d'accès à l'information.



RÈGLEMENT SUR LA PROCÉDURE D'EXAMEN DES PLAINTES FORMULÉES PAR LES PARENTS D'ÉLÈVES MINEURS ET PAR LES ÉLÈVES MAJEURS

En vertu des articles 457.3 et 220.2 de la *Loi sur l'instruction publique* et après consultation du comité de parents, la Commission scolaire de Portneuf a adopté son règlement sur la procédure des plaintes formulées par les parents d'élèves mineurs et par les élèves majeurs qui détermine la procédure à suivre lors du dépôt d'une plainte ou lors d'une demande de révision de décision en vue d'assurer la protection des droits des élèves.

Le règlement prévoit, notamment, le recours au protecteur de l'élève lorsque le plaignant a épuisé les autres recours prévus par la procédure d'examen des plaintes.

POSTE DE COMMISSAIRE – CIRCONSCRIPTION N° 1 DE LA COMMISSION SCOLAIRE DE PORTNEUF

Le 26 janvier 2011, dans le cadre de son processus pour le comblement de la vacance au poste de commissaire de la circonscription n° 1 pour le secteur de Saint-Raymond, le conseil des commissaires a procédé à la nomination de madame Monique Germain au poste de commissaire.

ACCUEIL DES NOUVEAUX EMPLOYÉS

La rentrée scolaire est l'occasion pour plusieurs personnes de débiter une carrière dans nos établissements scolaires. Aussi, en septembre 2010, nous avons accueilli quarante-huit nouveaux membres du personnel.

HOMMAGE AUX RETRAITÉS ET AUX EMPLOYÉS CÉLÉBRANT 25 ANS DE SERVICE

C'est lors de la Soirée hommage au personnel que nous avons souligné le départ à la retraite de 17 employés. Le conseil des commissaires a profité de ce moment pour remercier chaleureusement ces personnes pour leurs loyaux services envers la Commission scolaire.

Lors de cette même soirée, un hommage particulier a été rendu aux quatre employés qui célébraient leurs vingt-cinq années de service à la Commission scolaire de Portneuf.

Protecteur de l'élève

Pour l'année 2010-2011, le protecteur de l'élève a traité deux demandes de révision et une plainte pour lesquelles un règlement à l'interne est intervenu entre les parents et la direction générale.



Paul Labrecque
Protecteur de l'élève

La première demande de révision concerne le classement d'un enfant EHDA pour l'année scolaire 2010-2011.

Les recommandations sont les suivantes :

- une intégration progressive de l'élève dans un parcours premier cycle dans une école de son bassin d'appartenance;
- une rencontre pour l'élaboration d'un plan d'intervention;
- une fréquentation scolaire à temps partiel;
- une entente entre les parents et la Commission scolaire pour le transport;
- un protocole d'entente précisant les attentes et les devoirs de chacune des parties avant le début des classes entre l'école et les parents.

Suites données par la Commission scolaire :

- toutes les recommandations émises par le protecteur de l'élève ont été suivies par les parents et la direction de l'école.

La deuxième demande de révision concerne le classement d'un élève pour l'année scolaire 2010-2011.

Les recommandations sont les suivantes :

- proposition d'une autre école avec un parcours répondant aux besoins de l'enfant;
- un protocole d'entente précisant les attentes et les devoirs de chacune des parties avant le début des classes entre l'école et les parents.

Suites données par la Commission scolaire :

- les parents ont accepté la proposition et, dès le début de l'année scolaire, un protocole d'entente entre la direction de l'école et les parents a été signé à la satisfaction des parents.

La troisième intervention du protecteur de l'élève est en lien avec une plainte.

La nature de la plainte concerne la problématique relationnelle entre des parents et un membre du personnel enseignant, et l'application de mesures disciplinaires à l'endroit d'un élève.

Les recommandations sont les suivantes :

- lors d'une retenue le midi, accorder à l'élève un minimum de 30 minutes entre la fin des cours le matin et l'heure de la retenue;
- informer les parents de toute application de mesures disciplinaires à l'endroit de leur enfant;
- prévoir un moyen afin de ne pas pénaliser l'élève qui n'a pas les capacités de faire un devoir prescrit. À titre de suggestion, lorsque l'élève n'est pas en mesure de faire son devoir, il pourrait remettre, à son enseignant, un document expliquant la ou les raisons du devoir non fait et se présenter à la prochaine période de rattrapage afin d'obtenir l'aide appropriée.

Suites données par la Commission scolaire :

- toutes les recommandations émises par le protecteur de l'élève ont été suivies par les parents et la direction de l'école.

Fait à noter

Les trois situations ont trouvé une solution par voie de médiation et se sont conclues par une entente entre les parties.



Rapport financier



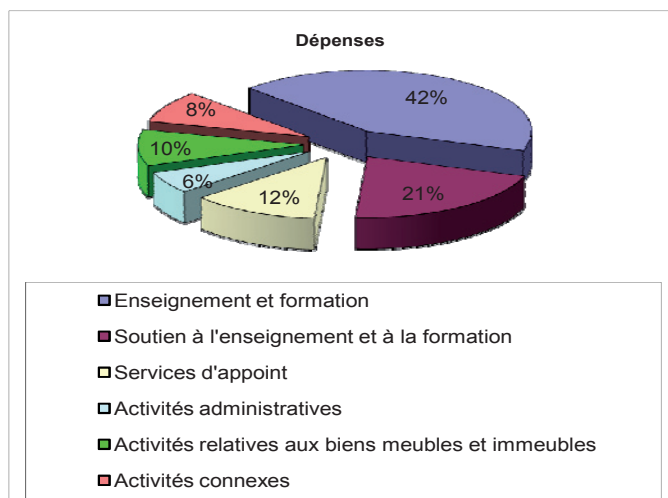
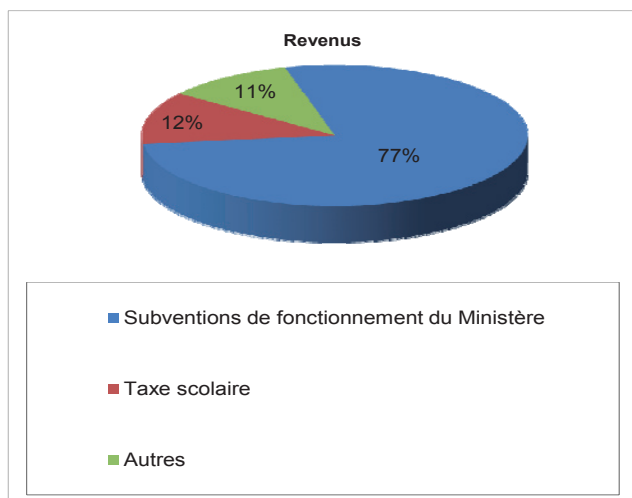
Rapport financier pour l'exercice terminé le 30 juin 2011

Jean-François Lussier
Directeur

La Commission scolaire de Portneuf termine son année financière 2010-2011 avec un surplus d'exercice de 739 135 \$. Ajouté aux surplus accumulés de 5 706 498 \$ du début de l'exercice, les surplus accumulés au 30 juin 2011 totalisent un montant de 6 445 633 \$. Les états financiers de la Commission scolaire ont été vérifiés par la firme de comptables Bédard Guilbault Inc. Ces derniers ont été déposés au conseil des commissaires lors de la séance du 26 octobre 2011.

| | 2010-2011 | | 2009-2010 | |
|---|-------------------|-------------|---------------------|------------|
| | \$ | % | \$ | % |
| REVENUS | | | | |
| Subventions de fonctionnement du Ministère | 50 775 347 | 77% | 50 441 911 | 77% |
| Taxe scolaire | 7 929 658 | 12% | 7 879 368 | 12% |
| Autres | 7 048 923 | 11% | 6 895 834 | 10% |
| Total des revenus | 65 753 928 | 100% | 65 217 113 | 99% |
| DÉPENSES | | | | |
| Enseignement et formation | 27 748 473 | 42% | 27 348 881 | 42% |
| Soutien à l'enseignement et à la formation | 13 622 079 | 21% | 12 566 481 | 19% |
| Services d'appoint | 8 099 309 | 12% | 7 760 475 | 12% |
| Activités administratives | 3 768 189 | 6% | 4 127 493 | 6% |
| Activités relatives aux biens meubles et immeubles | 6 264 448 | 10% | 5 751 701 | 9% |
| Activités connexes | 5 512 295 | 8% | 5 473 067 | 8% |
| Total des dépenses | 65 014 793 | 99% | 63 028 098 | 96% |
| SURPLUS DE L'EXERCICE | 739 135 | 1% | 2 189 015 | 3% |
| SURPLUS ACCUMULÉS AU DÉBUT DE L'EXERCICE | 5 706 498 | | (21 991 697) | |
| REDRESSEMENTS AFFECTANT LES EXERCICES ANTÉRIEURS (1) | | | 25 509 180 | |
| SURPLUS ACCUMULÉS À LA FIN DE L'EXERCICE | 6 445 633 | | 5 706 498 | |

(1) SUBVENTION POUR LE FINANCEMENT DES IMMOBILISATIONS ET LES AVANTAGES SOCIAUX FUTURS.



Volet culturel

École du Perce-Neige

La chorale « Perce-Neige enchanté » en spectacle!

Pour une cinquième année consécutive, la chorale « Perce-Neige enchanté » s'est produite en spectacle le 12 mai dernier au Moulin Marcoux de Pont-Rouge. Cette représentation destinée aux parents des élèves de la chorale fut une très belle réussite.

Tout au long de la dernière session, les élèves de la 3^e année à la 6^e année ont travaillé ardemment le répertoire composé de pièces québécoises et françaises.

Trois musiciens se sont regroupés pour accompagner la chorale et rehausser le contenu musical de la représentation. Parmi les musiciens, Estelle Cloutier au piano, André Cummings aux percussions et Étienne St-Pierre, chef de chœur, à l'accordéon. Le partenariat établi avec l'École régionale de musique de Pont-Rouge permet aux professeurs de l'école de venir bonifier le travail de la chorale.

Le 19 mai dernier, deux autres représentations ont permis aux élèves de l'école du Perce-Neige d'apprécier le talent de leurs camarades inscrits à la chorale. Ces 21 jeunes se sont aussi produits le 24 juin, à 13 h, à l'Île Notre-Dame pour les festivités de la Saint-Jean- Baptiste.

Bravo à toute l'équipe!



Deux baguettes et...

une chaise!

C'est comme ça que Jean-Sébastien Dallaire a accueilli les élèves de 5^e année et de 6^e année dans la classe de musique les 19 et 20 janvier 2011. Durant leur atelier, les élèves ont découvert avec le percussionniste que les séquences rythmiques pouvaient être réalisées sur un objet souvent banalisé : leur propre chaise de classe. Ensemble, ils ont créé une chorégraphie jumelant rythme, mouvement et chant. Le tout s'est terminé par des enchaînements explosifs et pleins d'énergie. L'atelier a permis aux participants d'exercer leur mémoire et de goûter au monde de la performance en groupe.



École du Phare

Concert de Noël

La magie de Noël a opéré encore cette année à l'école du Phare. Tout d'abord, le 21 décembre dernier, les élèves de toutes les classes ont présenté des pièces musicales, le tout savamment préparé par l'enseignante de musique, madame Isabelle Caron. Les très nombreux parents présents pour l'occasion ont grandement apprécié. Il est à noter que les élèves du préscolaire 4 et 5 ans de madame Audrey ont présenté deux pièces que l'on retrouve sur le disque compact qu'ils ont enregistré plus tôt en décembre, en collaboration avec l'école de musique Denys-Arcand.



École St-Coeur-de-Marie

Développer une culture scientifique chez nos jeunes

Des liens entre la culture scientifique, la persévérance scolaire et la créativité

Tout au long de l'année scolaire 2010-2011, à l'école Saint-Cœur-de-Marie, les élèves ont exploré le monde de la science afin de mieux comprendre certains phénomènes dont le climat, la météo et plusieurs autres concepts liés à leur environnement immédiat. Peu à peu, les élèves ont développé des manières de voir, de percevoir et d'enrichir leurs connaissances. Ils ont imaginé des instruments pour recueillir des données et utilisé des outils pour les interpréter. De plus, afin d'enrichir leurs repères culturels en science, ils ont eu l'occasion de participer à un camp scientifique à la forêt Montmorency.

Enrichir son bagage culturel...

C'est mieux comprendre le monde dans lequel nous vivons.



Siège social

En soutien aux établissements

L'équipe de direction

Direction générale, Service des technologies de l'information, Services de l'éducation des adultes et de la formation professionnelle

Jean-Pierre Soucy, directeur général
Monique Delisle, directrice générale adjointe

Services du secrétariat général et des communications

Monique Delisle, directrice

Services éducatifs

Marlène Bédard, directrice
Claudette Julien, directrice adjointe et directrice par intérim de décembre 2010 à juin 2011

Service des ressources humaines

Éric Bouchard, directeur

Service des ressources financières, matérielles et du transport scolaire

Jean-François Lussier, directeur



M^{me} Marlène Bédard, M. Éric Bouchard, M. Jean-Pierre Soucy, M^{me} Claudette Julien, M^{me} Monique Delisle et M. Jean-François Lussier.

15 écoles primaires

Cap-Santé

École du Bon-Pasteur
15, rue Marie-Fitzbach
Cap-Santé (Québec)
GOA 1L0 **418 285-2915**

Deschambault-Grondines

École du Phare
248, Chemin du Roy
Deschambault-Grondines (Québec)
GOA 1S0 **418 286-6283**

École Saint-Charles-de-Grondines
525, rue Principale
Deschambault-Grondines (Québec)
GOA 1W0 **418 268-8359**

Donnacona

École de la Saumonière
451, avenue Jacques-Cartier
Donnacona (Québec)
G3M 2C1 **418 285-2666**

Neuville

École Courval/des Bourdons
Bâtiment Courval
758, route 138 Est
Neuville (Québec)
GOA 2R0 **418 876-2800**

Bâtiment des Bourdons
619, des Érables
Neuville (Québec)
GOA 2R0 **418 876-2102**

Pont-Rouge

École du Perce-Neige
20, rue de la Fabrique
Pont-Rouge (Québec)
G3H 3J6 **418 873-2151**

Portneuf

École de la Riveraine/des Sentiers
Bâtiment de la Riveraine
105, rue des Écoliers
Portneuf (Québec)
GOA 2Y0 **418 286-6525**

Bâtiment des Sentiers
186, avenue Saint-Germain
Portneuf (Québec)
GOA 2Y0 **418 286-3315**

Rivière-à-Pierre

École Saint-Coeur-de-Marie
400, avenue des Chanterelles
Rivière-à-Pierre (Québec)
GOA 3A0 **418 323-2101**

Saint-Alban

École du Goéland
177, rue Principale
Saint-Alban (Québec)
GOA 3B0 **418 268-3332**

Saint-Basile

École des Trois-Sources
10, Place de l'Église
Saint-Basile (Québec)
GOA 3G0 **418 329-2833**

Saint-Casimir

École du Bateau-Blanc
500, boulevard de la Montagne
Saint-Casimir (Québec)
GOA 3L0 **418 339-2055**

Saint-Léonard

École Marie-du-Saint-Sacrement
270, rue Pettigrew
Saint-Léonard (Québec)
GOA 4A0 **418 337-7806**

Saint-Marc-des-Carières

École Sainte-Marie
1120, rue Principale
St-Marc-des-Carières (Québec)
GOA 4B0 **418 268-3355**

Saint-Raymond

École Marguerite-D'Youville/St-Joseph
Bâtiment Marguerite-D'Youville
150, avenue de l'Hôtel de Ville
Saint-Raymond (Québec)
G3L 3V9 **418 337-7657**

Bâtiment Saint-Joseph
380, rue Saint-Cyrille
Saint-Raymond (Québec)
G3L 1T3 **418 337-2496**

Saint-Ubalde

École de la Morelle
400, rue de l'Aréna
Saint-Ubalde (Québec)
GOA 4L0 **418 277-2160**

5 écoles secondaires

| Municipalité | École | Téléphone |
|-------------------------|--|--------------|
| Donnacona | École secondaire de Donnacona 320, rue de l'Église Donnacona (Québec) G3M 2A1 | 418 285-2612 |
| | École alternative du Relais 250, avenue Côté Donnacona (Québec) G3M 2V7 | 418 285-5026 |
| Pont-Rouge | École secondaire Saint-Charles 37, rue du Collège Pont-Rouge (Québec) G3H 3A2 | 418 873-2193 |
| Saint-Marc-des-Carières | École secondaire de Saint-Marc 1600, boulevard Dussault Saint-Marc-des-Carières (Québec) G0A 4B0 | 418 268-3561 |
| Saint-Raymond | École secondaire Louis-Jobin 400, boulevard Cloutier Saint-Raymond (Québec) G3L 3M8 | 418 337-6721 |

1 centre de formation

Centre de formation générale aux adultes et professionnelle de la Croisée

| | |
|---|--------------|
| 312, rue de l'Église Donnacona (Québec) G3M 1Z9 | 418 285-5410 |
| 380, rue Cloutier Saint-Raymond (Québec) G3L 3M8 | 418 337-6770 |
| 500, boulevard de la Montagne Saint-Casimir (Québec) G0A 3L0 | 418 285-5410 |

1 centre pénitentiaire

Établissement Donnacona

| | |
|---|--------------|
| 1537, Route 138 Donnacona (Québec) G3M 1C9 | 418 285-2455 |
|---|--------------|

13 services de garde

| Garderie | Téléphone |
|---|----------------------------|
| L'AQUARELLE École du Bon-Pasteur, Cap-Santé | 418 285-2600 poste 2938 |
| LES ÉTOILES FILANTES École du Phare, Deschambault-Grondines | 418 285-2600 poste 6291 |
| L'ATELIER DES TROIS POMMES École de la Saumonière, Donnacona | 418 285-2600 poste 2692 |
| LE COIN DES JEUNES École des Bourdons, Neuville | 418 285-2600 poste 2117 |
| LE HARICOT ROSE École du Perce-Neige, Pont-Rouge | 418 285-2600 poste 2138 |
| SERVICE DE GARDE DES SENTIERS École des Sentiers, Portneuf | 418 285-2600 poste 3383 |
| LES JOLIS COLIBRIS École du Goéland, Saint-Alban | 418 285-2600 poste 3336 |
| SERVICE DE GARDE L'AUTRE SOURCE École des Trois-Sources, Saint-Basile | 418 285-2600 poste 1326 |
| LES MOUSSAILLONS École du Bateau-Blanc, Saint-Casimir | 418 285-2600 poste 2059 |
| SERVICE DE GARDE DU MILLE-PATTES École Marie-du-Saint-Sacrement, St-Léonard | 418 285-2600 poste 7802 |
| LES PETITES SOURIS École Sainte-Marie, Saint-Marc-des-Carrières | 418 285-2600 poste 8099 |
| LE JARDIN BLEU École Saint-Joseph, Saint-Raymond | 418 285-2600 poste 8150 |
| LA GARDINELLE École de la Morelle, Saint-Ubalde | 418 285-2600 poste 2041 |



En reconnaissance

La Commission scolaire tient particulièrement à remercier les gens qui, par leur engagement ainsi que par leurs actions, ont contribué à son rayonnement institutionnel et à faire en sorte de « Faire fleurir les talents » de nos élèves.

Merci aux membres du personnel

Pour votre propension naturelle à l'altruisme, à l'humanisme qui vous anime, à votre volonté de vous dépasser vous-même, entraînant ainsi les élèves à développer la culture de l'effort, du dépassement. Merci aussi pour votre adaptation aux changements des dernières années, que ce soit à travers la dimension de la *Convention de partenariat* signée par la Commission scolaire et davantage par le prisme de la *Convention annuelle de gestion et de réussite éducative* de chacun des établissements dans laquelle vous vous investissez professionnellement dans tous les moyens mis en place pour améliorer la réussite des élèves, notamment par la formation continue.

Merci aux parents

Pour leur implication active, car leur accompagnement est primordial dans le cheminement scolaire de même que dans le choix d'orientation professionnelle de leur(s) enfant(s). Leur support est essentiel alors qu'ils agissent en tant que partenaires pour la réussite de nos jeunes.

Merci aux membres du comité de parents et du comité EHDAA, aux présidents et porte-parole des parents auprès de la Commission scolaire ainsi qu'aux commissaires-parents, madame Johanne Martin et monsieur Yves Turcotte.

Merci aux bénévoles

Pour leur implication dans les écoles et au centre de la Commission scolaire de Portneuf. Nous voulons leur exprimer notre reconnaissance pour avoir ainsi rendu les services dont leur établissement a bénéficié. Le bénévolat est irremplaçable et précieux pour tous ceux qui croient en l'école publique et qui tentent chaque jour d'améliorer ce qu'on y fait. Vos idées, votre énergie et vos talents ont été bien investis. Les écoles de la région de Portneuf ne seraient pas les mêmes sans vous! Au-delà de l'appui que votre endossement a apporté à l'école, nous voulons vous dire que l'exemple donné, par votre bénévolat, aux jeunes et à vos propres enfants est, en soi, un accomplissement digne de mention. Tous nos sincères remerciements.

Merci aux partenaires et acteurs sociaux et économiques

Pour leur précieuse collaboration, l'éducation est de plus en plus une préoccupation partagée.

Merci au personnel retraité

Au cours de l'année 2010-2011, 17 membres du personnel ont quitté la Commission scolaire de Portneuf pour la retraite. Au fil des ans, ces gens de coeur ont su mettre leur dynamisme et leur passion au service de la réussite de tous les élèves. Au nom des élèves, de l'ensemble du personnel et du conseil des commissaires, mille mercis pour toutes ces années de dévouement.



**R
É
U
S
S
I
R**

Confiance

Entraide

Responsabilisation